

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SENIORS

Saison 2021 - 2022

Procès verbal N° 17 du 23/03/2022



Président de commission	Jacky MASSON
Secrétaire de Séance	Raymond POULAIN

Raymond POULAIN	Présent	Marcel LANDAIS	Présent
Jacky MASSON	Présent	Lionel MONTAROU	Excusé
Bernard GUEDET	Excusé	Vincent GARNIER	Excusé
Yannick GLOAGUEN	Excusé	Gérard NEGRIER	Excusé
Xavier AUBERT	Excusé		

Préambule :

- M. Raymond POULAIN, membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Jacky MASSON, membre du club de CHATEAU DU LOIR CO (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Yannick GLOAGEN, membre du club de ROEZE US (525934), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Marcel LANDAIS, membre du club de LOUE CA (502270), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Lionel MONTAROU, du club de LA CHAPELLE ST REMY (502154), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Vincent GARNIER, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Gérard NEGRIER, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Xavier AUBERT, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 € sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. PROCES VERBAL

La commission valide le PV N° 15 du 12/03/2022 et 16 du 16/03/2022.

2. HOMOLOGATION DES RESULTATS DES COMPETITIONS SENIORS MASCULIN

La commission homologue les résultats des rencontres comptant pour les championnats et coupes du District Seniors jusqu'au 20 mars 2022 inclus, sous réserve des dossiers en cours.

3. VALIDATION DES FORAITS

1. Application de l'article 10 alinéa 2 des RG LFPL : match perdu par forfait (score 3-0 : - 1 point)
2. Application d'une amende selon les dispositions financières du D72 (D1 : 65€ ; D2 : 35€ ; D3 : 32€ ; D4 : 16€ ; Challenge du district : 25€ ; coupe du district : 32€)

- **Forfait général de ANCINNES FC en D3 poule A suite à 4 forfaits.**

La commission enregistre le 4^{ème} forfait de l'équipe D'ANCINNES FC 1.

En conséquence, cette situation entraîne le forfait général de cette équipe, en vertu de l'article 26, alinéa 10 des règlements de la L.F.P.L.

La commission inflige une amende de 35.00€ au club d'ANCINNES FC en application des annexes « frais et tarifs » des mêmes règlements.

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match			Date
Division 3 Seniors M / 1	A	581145	Ancinnes F.C. 1	FM	23689446	51391.2	13/03/2022
Division 3 Seniors M / 1	C	523677	Thorigne A.S. 1	FM	23746690	53797.2	20/03/2022
Division 3 Seniors M / 1	D	502035	Le Lude J.S. 2	FM	23695095	52269.2	13/03/2022
		509453	Vaas A.S. 1	FM	23695463	52456.2	13/03/2022
		509947	Ecommoy F.C. 3	FM	23683305	50741.2	20/03/2022
Division 4 Seniors M / 1	A	581673	Alpes Mancelles U.S 3	FM	23747284	53989.2	13/03/2022
Division 4 Seniors M / 1	B	502225	Ste Jamme Sp. 2	FM	23747420	54058.2	20/03/2022
Division 4 Seniors M / 1	C	502231	Lombron Sp. 3	FM	23746929	53859.2	13/03/2022
Division 4 Seniors M / 1	E	509146	Parigne L'Eveque Js 3	FM	23747155	53929.2	20/03/2022
Division 4 Seniors M / 1	G	508482	Mansigne U.S. 3	FM	23747886	54129.2	20/03/2022

4. COURRIERS

1) Mail de l'US Challes le Gd Lucé du 22.03.2022 suite à dossier PV n°15

Jacky Masson a répondu à ce mail en citant l'article 120 des règlements généraux de la F.F.F.

2) Mail de Le Mans Cheminots du 22.03.2022 (référence dossier en instruction)

La commission reste dans l'attente des résultats de cette instruction en cours.

3) Pour information : appel de l'US GLONNIERES sur la décision de la CDOC du 12.03.2022 concernant le dossier « Match n° 23697750- D2B - Dollon O.S. 1 - Le Mans Glonnières 2 du 06/02/2022 ».

La commission prend note de cette information.

5. COUPS D'ECLATS CREDIT AGRICOLE

La commission détermine les **4 critères de sélections** comme suit :

1. Critère 1 : L'équipe de district ayant obtenu le plus long parcours en coupe de France (en cas d'égalité priorité au club de niveau le moins élevé)
2. Critère 2 : L'équipe de district ayant obtenu le plus long parcours en coupe des Pays de Loire (en cas d'égalité priorité au club de niveau le moins élevé)
3. Critère 3 : L'équipe 1 invaincue à la trêve dans le championnat du plus haut niveau de District (en cas d'égalité priorité au moins grand nb de nuls puis à l'équipe la moins pénalisée)
4. Critère 4 : Le club nouvellement créé (saison 2021-2022) ayant obtenu le meilleur classement à la trêve (en cas d'égalité → ratio nb matchs /points obtenus, puis meilleure attaque)

6. ETUDE DES DOSSIERS

1) Match n° 23695462- D3D - Coulongé F.C. 1 - Mansigné U.S. 2 du 27.02.2022

Objet : Match non joué (COVID Coulongé)

Reprise de dossier

La commission,

- Reprend l'ensemble des pièces du dossier -
- Prend connaissance des pièces complémentaires demandées au FC Coulongé -

- Atteste avoir reçu les documents médicaux des 4 joueurs avérés positifs au Covid -
 - M. BOUTEILLER Nathan, licence n°2543220089
 - M. BOUELEAU Kelyan, licence n°2545070226
 - M. LEBRUN Lucas, licence n°2545994351
 - M. BOUCHENOIRE Jimmy, licence n° 2545922783
- Décide de **reporter ce match au dimanche 27 mars 2022 à 15 heures à Coulongé** -
- Demande à la Commission de l'Arbitrage de désigner un arbitre officiel -
- Décide que les frais de déplacement de l'arbitre officiel du 27/02/2022 seront portés au débit du club du FC Coulongé.

2) Match n° 23689441- D3A - Beaumont SA 2 - Fyé AS 1 du 06.02.2022

Objet: Demande d'évocation de l'AS Fyé sur l'inscription, sur la feuille de match, de Mr Olivier Thirry, en tant qu'arbitre assistant.

La commission,

- Prend connaissance du courrier de l'AS Fyé -
- Fait évocation quant à l'inscription sur la FMI de M. Olivier Thirry en tant qu'arbitre assistant -
- Rappelle au club Président du SA Beaumont aux devoirs de sa charge -
- Demande au club du Beaumont SA de licencier tous ses bénévoles pouvant intervenir sur une rencontre officielle -
- Porte au débit du club de Beaumont SA les frais de dossier (35.00€) en vertu des annexes « frais et tarifs » des règlements généraux de la L.F.P.L.

3) Match n° 23683562- D3E - Le Mans Union Sud 1 - Le Mans Cheminots cs 1 du 13.03.2022

Objet: Match arrêté à la 94^{ème} minute par l'arbitre officiel (envahissement terrain)

Ce dossier étant en instruction, la commission reste dans l'attente des délibérés de la C.D.D.

4) Match n° 23746818 - D3B - Tuffé SC 1 - Sillé le Philippe CS 1 du 27/02/2022

Objet: Match arrêté à la 54^{ème} minute (bagarre) - Audition commission de discipline le 31/03/2022

Ce dossier étant en instruction, la commission reste dans l'attente des délibérés de la C.D.D.

5) Match n° 23683558 - D3E - Le Mans Cheminots CS 1 - Mulsanne Teloche AS 3 du 27/02/2022

Objet: Match arrêté à la 64^{ème} minute par l'arbitre officiel

Ce dossier étant en instruction, la commission reste dans l'attente des délibérés de la C.D.D.

7. MISE A JOUR CALENDRIER

Match						Ancienne date	Nouvelle date
Division 1 Seniors M / 1			Poule A			1	
23694695	52118.1	581305	Val Du Loir Fc 1	-	500351	La Ferte V.S 2	23/01/2022 18/04/2022 RP 15H
23694715	52138.1	530471	St Saturnin Mi. F.C. 2	-	525934	Roeze Voivres U.S. 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
23694717	52140.1	500351	La Ferte V.S 2	-	501898	Chateau Du Loir C.O. 1	27/03/2022 26/06/2022 RP 13H
23694718	52141.1	509947	Ecommoy F.C. 2	-	581305	Val Du Loir Fc 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
23694721	52144.1	502410	St Mars La Briere Us 1	-	501978	Beaumont S.A. 2	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
23695138	52312.1	537568	St Corneille F.C. 1	-	502035	Le Lude J.S. 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 1 Seniors M / 1			Poule B			2	
23688970	51327.1	511708	Change C.S. 2	-	502154	La Chap. St Remy U.S 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 13H
23688971	51328.1	502267	Brulon Apb Fc 2	-	502547	St Jean D'Asse A.S. 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 13H
23688982	51263.2	502504	Bouloire U.S. 1	-	502267	Brulon Apb Fc 2	30/01/2022 17/04/2022 RP 15H
23689613	51426.1	502081	Conlie U.S. 1	-	502504	Bouloire U.S. 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
23689663	51451.1	518740	Ruaudin A.S. 1	-	537637	Cormes C.O. 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
23693332	51777.1	501980	Mamers S.A. 2	-	531054	Clermont Creans A.S 1	23/01/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 2 Seniors M / 1			Poule A			3	
23681908	50255.2	525931	Tennie St Symph. U.S 1	-	530471	St Saturnin Mi. F.C. 3	20/02/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 3 Seniors M / 1			Poule A			7	
23687138	51044.2	524519	La Bazoge F.C. 2	-	524231	Gesnes F.C. 1	13/03/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 3 Seniors M / 1			Poule C			9	
23689742	51466.2	502231	Lombron Sp. 2	-	537637	Cormes C.O. 2	13/03/2022 27/03/2022 RS 15H
Division 3 Seniors M / 1			Poule E			11	
23694842	52153.2	553698	Usap 3	-	518740	Ruaudin A.S. 2	13/03/2022 27/03/2022 RP 13H
23694843	52154.2	515078	Monce En Belin E.S. 3	-	525934	Roeze U.S. 2	13/03/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 4 Seniors M / 1			Poule A			14	
23747283	53988.2	518809	Courgains G.S.I.S. 2	-	525932	Moulins F.C. 2	13/03/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 4 Seniors M / 1			Poule B			15	
23747415	54053.2	532961	Aigne A.C. 2	-	540350	Degre F.C 2	13/03/2022 27/03/2022 RP 15H
Match						Ancienne date	Nouvelle date
Division 4 Seniors M / 1			Poule E			18	
23747151	53925.2	515681	Savigne L'Eveque U.S 3	-	582168	As Brette 1	13/03/2022 27/03/2022 RS 15H
Division 4 Seniors M / 1			Poule F			19	
23697669	52711.2	517848	La Chap. D'Aligne Us 2	-	511258	Noyen/Sarthe S.S. 3	20/03/2022 27/03/2022 RP 15H
Division 4 Seniors M / 1			Poule G			20	
23747878	54121.2	527721	Louplande F.C. 2	-	523869	Yvre Le Polin Us 2	13/03/2022 27/03/2022 RP 15H

Match n° 23694717 – La Ferté VS 2 – Château CO 1 D1-Poule A du 27/03/2022

- ⇒ Cette rencontre sera finalement reportée au DIMANCHE 29 MAI 2022 (date prévue au calendrier pour la J14 – dernière journée de championnat) car La Ferté VS 2 est exempt à cette date-là et Château Co 1 devait jouer contre Le Mans SOM (forfait général)
- ⇒ Cela évite de jouer en semaine ou sur un jour férié

8. ANALYSE DYSFONCTIONNEMENTS F.M.I.

En application :

- de l'article 28 des règlements généraux de la L.F.P.L.
- des annexes « frais et tarifs » des règlements de la L.F.P.L.

la commission porte au débit une amende de 15,00€ au(x) club(s) suivant(s) (couleur rouge) pour non transmission de la FMI, dans les délais prévus par cet article.

13/03/2022	Division 2 Seniors M / 1 / Poule A	St Saturnin Mi. F.C. 3	St Georges Pruille 1	15 €	Match joué manque FMI
------------	------------------------------------	------------------------	----------------------	------	-----------------------

Prochaine réunion prévue : 30/03/2022

Le président de la C.D.O.C.
Jacky Masson



Le secrétaire de séance
Raymond Poulain

